

Berne, le 1er octobre 2009

L'initiative populaire « Oui à la médecine de famille » est lancée !

Afin qu'à l'avenir aussi les patientes et les patients aient encore un médecin de famille !

Actuellement, la Suisse se dirige tout droit vers un manque massif de médecins de famille. A moyen et long terme, l'écart entre l'offre et la demande en médecine de famille va atteindre des dimensions dramatiques si l'évolution actuelle n'est pas arrêtée. L'initiative populaire « OUI à la médecine de famille » veut stopper cette évolution ainsi que consolider et promouvoir la médecine de famille à long terme. Pour le bien des patientes et des patients.

Selon une étude représentative de l'université de Bâle, « Workforce 2005 », la moitié des médecins actifs aujourd'hui prendront leur retraite d'ici 2016. 75% seront pensionnés en 2021. Cela signifie que dans 7 ans, on aura besoin de 3200 et dans 12 ans de 4700 nouveaux médecins de famille pour accomplir la même quantité de travail que leurs prédécesseurs, juste pour maintenir le statu quo des soins de base actuels - sans prendre en considération l'évolution de la population.

En outre, il ressort des études de l'université bâloise concernant les objectifs professionnels que seulement 10% des étudiant-e-s en médecine ont l'intention de devenir médecin de famille. La majorité d'entre eux (60 à 70%) seront des femmes. Le médecin de famille classique de demain se déclinera au féminin et travaillera à temps partiel.

L'espérance de vie croissante augmente le nombre des patient-e-s âgés et des malades chroniques, et par conséquent le traitement des pathologies dues à la vieillesse. La plupart de ces maladies sont du ressort des médecins de famille. La demande de prise en charge par le médecin de famille sera ainsi toujours plus forte, à la fois en quantité et en qualité.

Toutes les tentatives de couvrir cette demande et de stopper la tendance vers un manque de médecins de famille, ont jusqu'à présent échoué au niveau politique. L'évolution va même à contre-sens : nous nous dirigeons en droite ligne vers une médecine à deux niveaux. Au premier rang, les privilégiés qui pourront s'offrir l'accès à l'un des rares cabinets de médecine de famille, au second le reste de la population. Celle-ci dépendra, pour les soins de base, des services d'urgence et des soins ambulatoires. Mais qui fera les visites à domicile, qui assurera l'accompagnement dans les EMS, qui se chargera des services de garde et des autres tâches classiques relevant de la médecine de famille ?

Secrétariat

Hausärzte Schweiz
Oberplattenstrasse 73
9620 Lichtensteig

Tel.: +41 (0)71 988 66 40
Fax: +41 (0)71 988 66 41

Berufsverband der Haus- und Kinderärzte Schweiz
Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Associazione dei medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera
Associazium dals medis da chasa e d'uffants Svizra

www.hausaerzteschweiz.ch
info@hausarzeschweiz.ch

Toutes les données et prévisions actuelles indiquent une lacune croissante dans les soins médicaux de base.

Tel est le contexte dans lequel s'inscrit l'initiative populaire « OUI à la médecine de famille ». Elle est la clé d'une médecine de famille durable et elle montre la voie à suivre pour assurer à long terme les soins de base à notre population. De manière générale, elle veut rendre la profession du médecin de famille plus attractive. Afin que les jeunes médecins choisissent à nouveau cette spécialité. Mais également pour le bien des patientes et des patients. Pour qu'à l'avenir également, ils aient un médecin de famille. L'initiative populaire « OUI à la médecine de famille » est le premier grand projet de l'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse (« Médecins de famille Suisse ») qui a vu le jour le 17 septembre 2009, et la plus importante action politique dans l'histoire des médecins de famille suisses. Il a fallu près d'une année pour préparer soigneusement cette initiative. Le comité d'initiative s'est constitué le 2 juillet et voici que le 1er octobre survient le lancement de l'initiative avec une conférence de presse nationale.

Résultat de la phase préparatoire : les médecins de famille serrent les rangs ! Toutes les sociétés existantes en médecine de premier recours, qui le 17 septembre dernier ont fondé ensemble la nouvelle association professionnelle, parrainent l'initiative. Quant à la FMH, elle soutient, elle aussi, le projet.

Principal artisan du texte de l'initiative présenté sous forme de projet peaufiné, Heinrich Koller, Dr jur. et lic. oec., professeur de droit public à la faculté de droit de l'université de Bâle et ancien Directeur de l'Office fédéral de la justice (1988-2006), a préparé un article constitutionnel en collaboration avec deux juristes de la santé, le professeur Dr jur. Thomas Gächter (en charge de la chaire de droit public, administratif et des assurances sociales de l'université de Zurich) et le professeur Dr jur. Tomas Poledna (professeur titulaire de droit public à l'université de Zurich).

Le calendrier pour la récolte des signatures s'avère plutôt ambitieux : il est prévu de déposer les 100'000 signatures obligatoires le 1er avril 2010, à l'occasion de la cinquième Journée de la médecine de famille. Les promoteurs de l'initiative entendent ainsi souligner le caractère urgent de cette action. Car il en va de la survie de la médecine de famille !

C'est pourquoi cette initiative est dans l'intérêt de toute la population.

Pour tout renseignement :

- Prof Dr méd. Peter Tschudi, président du comité d'initiative, tél. mobile 079 232 74 08
- Dr méd. François Héritier, vice-président de l'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse (« Médecins de famille Suisse »), tél. mobile 079 280 09 89

www.oamf.ch